



Médiateur pour couple séparer

Par **Amelia57**, le **21/05/2013** à **14:17**

Bonjour, je souhaiterai que mon ex conjoint et moi allions voir un médiateur, mais mon ex me répond " oui si tu change le mode de garde"... Je souhaiterai donc connaître les démarches pour l obliger a venir en voir un. Ma fille, qui a 5ans, va aller voir un pedo psy mais si son père continu a lui raconter des bêtises, qui l angoisse, cela ne servira a rien. Merci d avance pour vis renseignement

Par **Marion3**, le **21/05/2013** à **14:28**

Bonjour,

Vous ne pouvez absolument pas obliger le père de votre fille à aller voir un médiateur. Faites suivre votre fille par un pédo-psy et si ce Dr se rend compte que le père "raconte des bêtises" à sa fille, vous lui demandez une attestation et vous saisissez le Juge aux Affaires Familiales (un avocat n'est pas obligatoire).

Cdt